

DIRECTIVES – UTILISATION SALLE D'ENTRAÎNEMENT ET PISCINE

CAMPUS DE ROUYN-NORANDA

SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Les étudiantes, les étudiants et les membres du personnel du Cégep et de l'UQAT peuvent avoir accès à la salle d'entraînement du Cégep.

PISCINE

La piscine est accessible à tous, grand public inclus.

Veillez lire les règles suivantes et les intégrer dans votre routine d'entraînement.

- Avant tout, un **abonnement** est obligatoire **pour avoir accès** aux installations sportives (paiement à la carte possible). Veuillez vous présenter au **kiosque des sports** pour ce faire. Vous devrez fournir une **preuve de vaccination** ainsi qu'une **pièce d'identité** lors de l'abonnement.
- Réservez une plage horaire jusqu'à **une semaine à l'avance** en [CLIQANT SUR CET HYPERLIEN](#) ou en utilisant le **code QR** ci-contre.
- Sélectionnez **l'activité souhaitée**.
- Vous pourrez accéder à la salle d'entraînement pour une **durée maximale de 50 minutes**. La plage horaire commencera, par exemple : de 12 h à 12 h 50 ou de 17 h 30 à 18 h 20, etc.
- Le **masque de procédure** est **obligatoire** lors de vos **déplacements**.
- Veuillez suivre les **consignes sanitaires** en vigueur.



MERCI POUR VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION ET
BON ENTRAÎNEMENT!

INFORMATION
sports@cegepat.qc.ca

